Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
021-262101066-20250417-DEL_2025_30-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/04/2025

DEL_2025-30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 2 avril 2025

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Date de convocation : 20 mars 2025.

Membres présents : (13) M. HOAREAU, M. BERTHIER, Mme CHOLLET, M. FAVERJON, Mme JACQUEMARD, M. LEHENOFF, M. MEZUI, Mme TENENBAUM, M. AVENA, M. FOUSSET, Mme GINDRE, M. JASPART, Mme VIAN.

Membres excusés *représentés* : (3) Mme KOENDERS représentée par M. HOAREAU, M. FOUILLOT représentée par M. FOUSSET, Mme JACQUENET représentée par Mme VIAN.

Membres excusés : (1) : Mme LECOMTE,

Objet : Soutien à l'accueil de jour du Secours Catholique

Sur le territoire de la Ville de Dijon, deux accueils de jour permettent d'apporter des réponses à des publics en rue ou en hébergement allant de la possibilité de prendre une douche à la prise d'un repas en passant par une écoute pouvant amorcer un accompagnement social.
Toutes deux sont portées par des structures associatives.

La SDAT, à travers le dispositif Accueil centre ville, s'adresse aux publics seuls, souvent marginaux. Elle s'appuie sur une équipe de travailleurs sociaux qui déploie également son action dans les rues de Dijon à travers une maraude qui permet d'aller au-devant des publics en rue.
Le Secours Catholique gère un autre accueil de jour qui s'adresse à un public famille. Il est organisé autour de l'intervention de bénévoles de l'association.

Depuis plus de 15 mois, l'accueil de jour de la SDAT connaît une importante opération de reconstruction ayant entraîné l'identification d'une structure provisoire pendant la durée des travaux.
Cette situation a abouti à créer de nouvelles habitudes pour une partie du public « seul » qui s'est orienté vers l'accueil de jour du Secours Catholique.
L'arrivée d'un public inhabituel pour les bénévoles du Secours Catholique a été source de difficultés, allant même jusqu'à des violences physiques sur des bénévoles.

La survenue de ces violences en fin d'année 2024 a débouché sur une fermeture de cet accueil de jour pendant deux semaines, à laquelle a succédé une réflexion de fond de la structure associative autour du projet social de cet accueil et notamment son caractère inconditionnel.

Le Secours Catholique entend :

- Consolider l'équipe des bénévoles et élaborer un livret du bénévole de l'accueil de jour (intégrant procédures et règlement) en recrutant une stagiaire en licence sanitaire et social ;
- Mettre en place des séances d'analyse de la pratique pour les bénévoles animées par une psychologue qui a déjà été aux côté de l'équipe des bénévoles peut après l'agression rencontrée ;
- Identifier des missions d'accompagnement-soutien à la mise en place de ce plan d'action : accompagnement des bénévoles, suivi des procédures, développement du partenariat, à travers le recrutement d'un travailleur social.

Ces renforts se veulent ponctuels et de nature à rassurer les bénévoles et à clarifier le cadre de leur intervention au sein de l'accueil de jour.
Ainsi le travailleur social rejoindrait l'équipe entre les mois d'avril et juillet.
C'est autour de l'intervention de ce professionnel que le Centre Communal d'Action Sociale de Dijon est sollicité par le Secours Catholique, à hauteur de 4 112 €.
Il est à noter que la mise en place de ces modalités va survenir à l'occasion de la réouverture de l'accueil de jour de la SDAT, favorisant le retour à une répartition des publics qui avait cours précédemment.

Les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent le versement d'une subvention de 4 112 € au Secours Catholique.

Adoptée à l'unanimité.
M Jean-Luc FOUILLOT n'a pas participé au vote

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Signature numérique le 11/04/2025
de Antoine HOAREAU
Vice-Président du CCAS

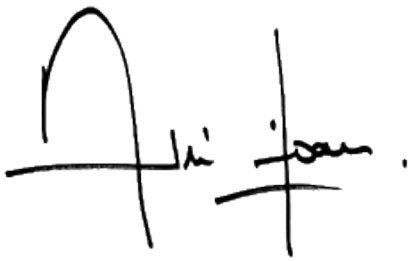

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Ressources internes : 1